



## AUTO DEFENSE VERBALE : AFFIRMATION DE SA POSTURE DE PAYSANNE ( 2 JOURS)

### Objectifs:

Apprendre à se défendre de manière verbale et non violente face à des propos sexistes, déplacés, ou gênants et oser s'affirmer et prendre la parole.

### Contenus

#### Mardi 27 février

Objectifs pédagogiques :

- Prendre conscience de sa situation en tant que femme.
- Se désintoxiquer du langage patriarcal en rapport avec le travail.

#### Mercredi 28 février

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre : le sexe du langage, la division sexuelle du travail, les conditions matérielles d'existence et le féminisme.
- Apprendre à lutter et s'émanciper.



UNION EUROPÉENNE



WWW.QUALICERT.FR



27 et 28 février 2025



Auch

Intervenantes: Stéphanie Rieu et  
Emmanuelle Cournarie

Responsable de formation:  
Marie-Laure BARON

# Bulletin d'inscription

**FORMATION : Auto défense verbale :  
affirmation de sa posture de paysanne**

**DATES :** 27 et 28 février 2025

**NOM :** .....

**PRENOM :** .....

**ENTREPRISE :** .....

**ADRESSE :** .....

.....

**CODE POSTAL :**..... **COMMUNE :** .....

**TELEPHONE :** .....

**EMAIL :** .....

**DATE DE NAISSANCE:** .....

**PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :**

- chef.fe d'exploitation
- salarié.e agricole
- cotisant.e solidaire
- porteur.euse de projet
- autre, précisez: .....

Date d'installation le cas échéant:

.....



FORMATION PROFESSIONNELLE

**AUTO DÉFENSE VERBALE : AFFIRMATION DE SA POSTURE DE PAYSANNE**

## INFORMATIONS PRATIQUES :

**Durée :** 14H      **Public :** Paysannes et porteuses de projet      **Niveau:** Initiation

**Lieu et horaires :** Auch, Gers de 9h à 17h.

**Repas de midi :** Repas tiré du sac pris sur place.

**Accessibilité handicap :** Accessibilité de personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour adapter les conditions d'accès à votre situation.

### Coût et prises en charge: deux possibilités de financement

- **Prise en charge VIVEA :** agriculteurs installés à jour de leur cotisation professionnelle (chef d'exploitation, cotisant solidaire) et porteurs de projet avec PPP validé. Des documents vous seront demandés pour justifier de votre situation. Votre enveloppe formation sera décomptée de : 462 euros

- **Financement personnel :** 200 euros. (100 euros par jour)

**Crédit d'impôt :** Si vous êtes au régime d'imposition au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

### Modalités de fin de formation :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.

- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation et questionnaire de satisfaction globale.

J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de service de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site sur l'onglet " Formations".

Fait à : \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_  
Signature

### VOS ATTENTES SUR CETTE FORMATION:

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....  
.....  
.....

### Inscription :

Veillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 100 euros** (non encaissé) ou du montant de la formation pour les non-éligibles Vivea **avant le 20 février 2025** à l'adresse suivante :

 **ADEAR 32/ Association pour le développement de l'emploi agricole et rural**  
56 avenue des Pyrénées  
32 000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :  
05 62 05 30 86 / 07 77 39 52 04 ou à [ml.baron@adear32.fr](mailto:ml.baron@adear32.fr)

**Numéro d'activité de formation : 73320036332**